



Boîte de retour de documents

à la médiathèque de Nailloux

Depuis décembre 2017, lorsque la médiathèque est fermée, vous pouvez déposer vos documents dans la boîte de retour, installée à l'extérieur de la médiathèque, devant l'entrée principale du bâtiment l'ESCAL.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer pendant les horaires d'ouverture de la médiathèque, n'hésitez pas à l'utiliser ! Cette boîte de retour, qui se présente comme une grosse boîte aux lettres grise, vous permettra de restituer tous les documents que vous avez empruntés, **en dehors des horaires d'ouverture de la médiathèque.**

Mode d'emploi

Soulevez le rabat, faites glisser les documents dans l'ouverture, refermer le rabat.

Les retours des documents dans notre logiciel informatique seront réalisés par notre équipe dès que la médiathèque ouvre ses portes au public : par exemple, le mardi après-midi pour les documents déposés entre le samedi soir et le mardi matin.

Tant que cette opération de retour "informatique" n'est pas réalisée, les documents restent enregistrés sur votre compte. **Ils sont encore sous votre responsabilité.**

Les usagers qui rendent, par l'intermédiaire de la boîte de retour, des documents incomplets, détériorés, sont soumis aux mêmes conditions définies dans le règlement intérieur de la médiathèque.

Attention !

- Durant l'ouverture de la médiathèque, la boîte de retour de documents n'est pas utilisable : fermée à clé, vous pouvez rendre vos documents à la médiathèque.
- Pensez à vérifier que les documents soient complets (DVD, CD, revues, ...),
- Seule la liseuse numérique doit impérativement être rendue aux horaires d'ouverture afin de pouvoir vérifier ensemble son contenu
- A noter que le tiroir se bloque quand le bac est rempli de documents,
- Il ne faut surtout pas forcer en introduisant les documents.

En vous remerciant par avance des bons soins que vous prenez,

L'équipe de la médiathèque municipale de Nailloux